

# S'inscrire en ligne au lycée, comment ça marche ?

## Etape 1 : Accéder au portail des télé-services de l'académie pour créer un compte parent

Un code, ainsi que l'adresse internet pour se connecter au site de l'académie des télé-services ont été remis par courrier aux élèves fin Mars 2017.

Adresse : <https://portail-famille.ac-martinique.fr/>

Accessible aussi depuis le site du collège



**SCOLARITÉ SERVICES**

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

1 – Saisir l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été attribués.

2 - Valider

vous identifier

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

**Première visite**

**Vous êtes un Parent**  
Vous avez reçu un ou plusieurs Code d'activation Responsable par courrier ou par mail (1 par enfant)  
[> créez votre compte](#)

**Vous êtes un Élève**  
Vous avez reçu un Code d'activation Élève par courrier  
[> créez votre compte](#)

3 – A la première connexion, vous devrez déterminer votre statut **et** personnaliser votre mot de passe.

**CONFIRMATION**

**Confirmation de votre adresse mail**  
Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant accéder à vos services en ligne.

ACCÉDER AUX SERVICES

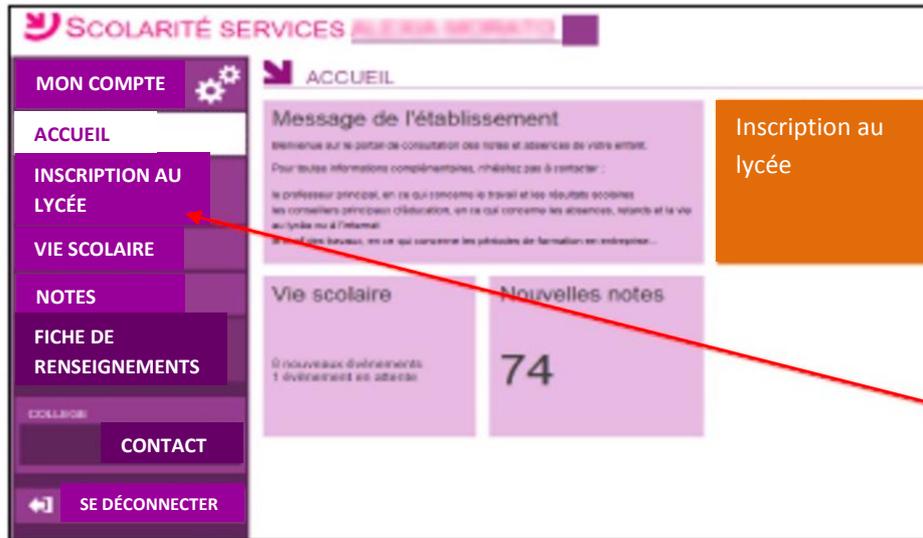
4 – Après la création de votre nouveau mot de passe, vous devrez confirmer votre adresse mail. Un mail de confirmation vous sera envoyé à cette adresse. Vous devrez cliquer sur le lien dans le mail pour confirmer votre compte.

**Un message de confirmation doit apparaître à l'écran.**

Si vous n'avez pas de compte télé-service, vous devez vous rapprocher du collège.



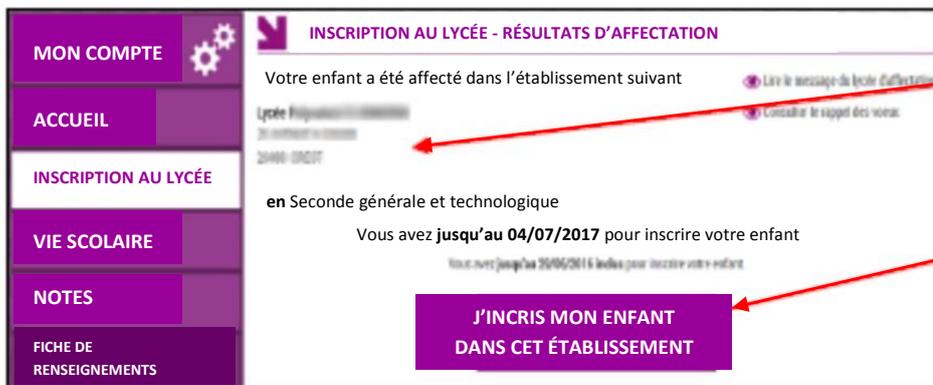
## Etape 2 : S'inscrire impérativement en ligne du 30 juin au 04 juillet 2017



1 – Se connecter au portail puis vous connecter avec votre identifiant et votre nouveau mot de passe.

La tuile vous indique la date de début et de clôture de la campagne des inscriptions en ligne au lycée.

2 – Choisir le menu « Inscription au lycée ».

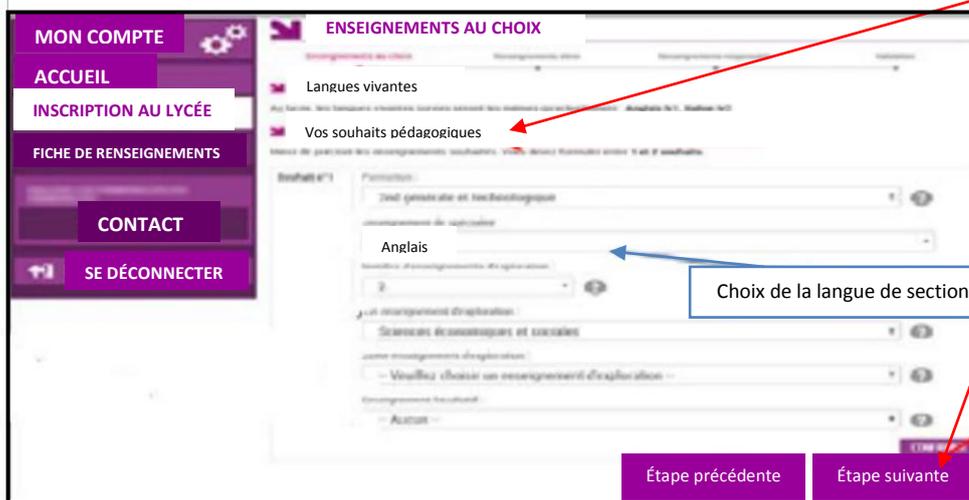


3 – Consulter les résultats de l'affectation de votre enfant.

4 – Confirmer l'inscription de votre enfant dans l'établissement demandé.

5 – Renseigner vos choix en matière d'enseignements. Les enseignements à choisir se limitent à ceux proposés par le lycée d'accueil.

→ EXEMPLE POUR UNE AFFECTATION EN 2<sup>NDE</sup> GT



6 – Valider la fiche de renseignements complétée en entier (OBLIGATOIRE).

7 – Pour finir, réceptionner la confirmation d'inscription par mail avec la liste éventuelle des documents à fournir.

**8 – Se rendre au lycée d'accueil pour finaliser l'inscription de votre enfant.**



L'inscription en ligne est compatible avec tout type de support : ordinateur, tablette, smartphone.

L'inscription en ligne fonctionne uniquement pour le premier tour d'affectation d'Affelnet-lycée.

**Un kiosque pour effectuer vos démarches sera à votre disposition au collège (venir avec vos identifiant et mot de passe).**